

RPI des écoles de Bussac sur Charente et de Saint-Vaize
Conseil de RPI du 3ème trimestre – Mardi 25 juin 2024

Composition du conseil

Enseignants : Nathalie ROUGIER (Directrice Bussac + CM1/CM2) – Virginie GENEAU (CE2/CM1) – Julie LEMBERT- SOUESME (PS/MS/GS) – Dominique LE MOULLEC (GS) – Blandine MOUNIER (Directrice Saint Vaize + CP) – Catherine PRIMAS (CE1)

Représentants des parents d'élèves Saint Vaize : Stéphane GAUTREAU – Lucie TRÉVISIOL – Emeline BRANCALEON

Représentants des parents d'élèves Bussac : Amélie EPAILLY – Sandrine SOULET TOMASI – Lucas PARMENTELOT

Mairie de Bussac : Jean-Luc MARCHAIS (Maire de Bussac) – Françoise DURAND (maire-adjointe)

Mairie de Saint Vaize : Michel ROUX (maire) – Corinne GERARD (maire-adjointe Saint Vaize)

DDEN du RPI : Henri GAUCHER

CDA :

Périscolaire : Bleuette ROBIN

Excusés : Madame CHARPENTIER Sylvie (Inspectrice de l'Education Nationale) – Jeanne BOURNEUF (décharge de direction école de Bussac) – Noémie BOSSUYT EMARD (représentante Saint Vaize) – Caroline TABEAU (représentante Saint Vaize) – Charlotte CESBRON (représentante Saint Vaize) – Emilie ROY (représentante Bussac) – Marina RULIER (représentante Bussac) – Sandrine LEFORT (représentante Bussac) – Mélodie PAINSONNEAU (représentante Bussac)

1. Rentrée scolaire 2024 – 2025

Actuellement, 94 élèves à Bussac + 39 élèves à St Vaize soit 133 sur le RPI.

Pour l'année prochaine,

24 arrivées : 19 PS (+ 1 en octobre) / 1 MS/ 1 CE1/ 1 CE2 / 1 CM2

21 départs : 20 CM2 + 1 CP

Prévision pour septembre 2024

<u>PS</u>	<u>MS</u>	<u>GS</u>	<u>CP</u>	<u>CE1</u>	<u>CE2</u>	<u>CM1</u>	<u>CM2</u>	<u>Total :</u>
19 (+ 1)	5	11	26	17	25	20	13	136 (137 en oct)

A 6 classes, une moyenne de 22 élèves par classe.

Répartitions pour la rentrée 2024 – 2025

PS - MS	GS - CP	CP	CE1 – CE2	CE2 – CM1	CM1 – CM2	Total
19 + 5	11 + 6	20	17 + 7	18 + 7	13 + 13	136
24	17	20	24	25	26	
Bussac		Saint Vaize		Bussac		

92 élèves scolarisés à Bussac et 44 à St Vaize

1 poste d'ATSEM à temps plein modifié en un poste à mi-temps pour la classe de GS/CP car ATSEM seulement le matin (car CP dans la classe), donc 1 poste pour la classe de PS/MS et 1/2 poste pour la classe de GS/CP

2. Projet d'école

Nous avons rédigé un avenant à notre projet d'école en cours. Cet avenant a été rédigé en prenant appui sur le projet académique 2022- 2025 ainsi que sur les résultats aux évaluations nationales de CP, CM1 et CM2.

Avant l'entrée en période d'évaluation d'école, un avenant au projet d'école doit être réalisé par l'équipe pédagogique. Il donne lieu à une réflexion prospective partagée sur les actions en cours (aménagement, prolongement ou clôture pour une nouvelle action).

Le prochain projet d'école prendra appui sur les préconisations du rapport final produit à l'issue de l'évaluation interne et externe qui aura été conduite.

Des documents qui pourraient vous intéresser :

<https://www.education.gouv.fr/conseil-d-evaluation-de-l-ecole-l-evaluation-des-etablissements-340814>

<http://blogs17.ac-poitiers.fr/ienana/files/2023/11/Note-de-Service-Elaboration-du-projet-d%C3%A9cole.pdf>

Les objectifs retenus sont les suivants :

Ambition 1 : Construire des apprentissages durables

- Objectif 1 : Porter une attention particulière aux attendus de chaque cycle
- Objectif 2 : Développer des liaisons inter-degré et inter-cycle
- Objectif 3 : Encourager l'autonomie de l'élève par des pratiques pédagogiques

Ambition 2 : Accompagner chaque élève dans la construction de son parcours

- Objectif 1 : Développer l'interdisciplinarité par une mise en œuvre active des parcours éducatifs
- Objectif 2 : Mettre l'expertise des équipes éducatives au service du projet de l'élève
- Objectif 3 : Poursuivre l'ouverture de l'Ecole au monde pour accompagner l'élève dans la construction d'une orientation choisie

-

Ambition 3 : Ouvrir l'école, développer les liens avec ses partenaires, conforter la confiance.

- Objectif 1 : Mieux accueillir
- Objectif 2 : Mieux accompagner
- Objectif 3 : Renforcer les interactions avec les partenaires

3. Projets pédagogiques

• PS/MS et GS

- **projet à l'abbaye aux dames « les animaux fantastiques »** (9 avril) : découverte de l'abbaye, recherche sous forme de jeu de piste, carrousel. Présence d'une conteuse et d'artistes.
- **fresque** au-dessus du banc de l'amitié à partir des œuvres de l'artiste Takashi Murakami. Il est prévu de customiser le banc l'année prochaine
- **projet épouvantails** sur le thème du sport avec des objets piochés dans l'école. 3 livres par classe offerts par la bibliothèque.
- **plantations** de jachères fleuries et de plantes aromatiques (mai)
- **GS : session natation scolaire** du 27 mai au 7 juin, tous les matins. Nous remercions les parents bénévoles. A partir du projet Lola (album à nager), les compétences de niveau 1 sont validées par presque tous les élèves.
- **liaison GS/CP** le 1^{er} juillet : ateliers, visite de l'école.
- **sortie de fin d'année** à l'Asinerie le 4 juillet (ateliers avec les ânes, promenade en calèche, ferme)

• CP et CE1

- **intervention sur l'hygiène bucco-dentaire** (infirmière scolaire) : 31 mai. Intervention d'une heure par classe (comment se brosser les dents, comment est constituée la mâchoire...) + ateliers pour la classe de CP + kit offert (dentifrice + livret + affiches pour la classe)
- **projet animation nature avec le conservatoire des espaces naturels et nature environnement 17** : thème des chauves-souris : 30 mai (présentation du projet + apports théoriques sur le thème sous forme

d'ateliers) et 13 juin (activités sur le lieu du CEN) + une soirée avec les parents composée d'une exposition sur le thème + travail des enfants + moment convivial (initialement prévue le 18 juin et reportée au 27 juin)

- **rencontre sportive** avec l'école de Fontcouverte (5^{ème} période) : 25 mai à l'école de St Vaize (activités athlétiques) et 24 juin à l'école de Fontcouverte (jeux collectifs)
- **bibliothèque** de Saint Vaize un vendredi sur deux (nous remercions Isabelle pour son accueil chaleureux)
- **Projet jardinage** : plantation de fleurs + légumes (plants donnés par une famille)
- **Projet sur l'année : « le grand Nord »** : rencontre avec l'explorateur le 29 avril (ateliers / bivouac avec les parents) : une journée riche en émotions et en découvertes. Le projet va peut-être continuer l'année prochaine avec tout le RPI.
- **Projet de circonscription : « Balade artistique »** le 25 juin dans la ville de Saintes, avec la rencontre de 4 artistes, Sophie SALLERON (conteuse et autrice), Bruno SOULET (comédien de la compagnie Coyote Minute), Benoît SAVIGNAT (professeur de danse), MELVIN dans les nuages (artiste musicien, chanteur et compositeur).
- **fête des 100 jours d'école (8 avril)** : ateliers autour du nombre 100 (100 mots doux, 100 défis mathématiques, défis sportifs, arts plastiques, cuisine...)
- **fête de l'école** : randonnée jusqu'à Bussac + pique-nique + jeux + répétition spectacle
- **liaison GS/CP** : 1^{er} juillet à l'école de Saint Vaize
- **sortie de fin d'année** : jeudi 4 juillet au pôle nature de Moëze Oléron (activité sur le thème de la biodiversité sur le bord de mer + activité sur la faune et la flore / observation des cigognes)

- **CE2 /CM1**

- **USEP** : rencontre à Bussac 04/06 avec les écoles de Vénérand et de Ecurat (rencontre multisports + frisbee + ultimate golf + jeux collectifs)
- **rencontre sportive** à Saintes : sports handicaps
- **Projet rugby** à Bussac et rencontre inter – école au stade Y. Chevalier à Saintes le 4/07/24
- **Visite** de la station de lagunage et de l'usine d'eau potable le 13/06
- **Sortie de fin d'année à la cité de l'huitre** : le 30/05.
- **Pièce de théâtre** "Oui, mais si ça arrivait" organisée par l'EPTB Charente (25/06) : sensibilisation aux risques majeurs)
- **projet épouvantails** : mettre les épouvantails dans le jardin partagé ?

- **CM1 /CM2**

- **USEP** : rencontre à Bussac annulée le 17/05 reportée le mardi 4 juin. Merci infiniment aux nombreux parents volontaires ET disponibles qui permettent de réaliser ce type de rencontre.
- **Projet rugby** à Bussac et rencontre inter – école au stade Y. Chevalier à Saintes le 4/07/24
- **Visite** de la station de lagunage et de l'usine d'eau potable le 13/06
- **Sortie de fin d'année à la cité de l'huitre** : le 30/05. Très pédagogique et ludique. Sortie satisfaisante.
- Fin du **projet de circonscription** « Puisque chaque goutte d'eau compte, il faut viser la sobriété » (2/07) : visite de la station d'épuration de Bussac + création autour de l'eau (projet artistique)

Nous remercions l'APE qui a financé les entrées à la cité de l'huitre et qui finance également les entrées à l'Asinerie pour les classes maternelles.

- **Accueil périscolaire**

- **jeu de Noël** (projet commun avec les écoles et l'APE)
- **Voyage autour du monde** : activités peinture avec Charlotte, activités manuelles pour les maternelles avec Chantal.
- **exposition** sur toute l'année scolaire : 2 juillet
- **temps d'échange** avec les parents : 5 juillet

4. Crédit CDA et coopérative scolaire

CDA : budget janvier 2024 / décembre 2024 : 41€ par élève + 81€ par classe / 9€ par élève pour les sorties scolaires. Le budget CDA n'augmente pas alors que le prix des fournitures scolaires ainsi que des manuels et fichiers augmente chaque année.

- Saint Vaize

Coopérative scolaire : 1300 €

- Bussac

Coopérative scolaire : 3

5. La sécurité à l'école et hygiène

- A Bussac : pas d'exercice réalisé
- A Saint Vaize

- **PPMS intrusion** : exercice réalisé le 11 avril 2024. Les enfants sont restés calmes durant les 10 minutes de l'exercice. Monsieur le Maire jouait le rôle de l'intrus.

- **alerte incendie** : exercice réalisé le 20 juin (personne n'était prévenu), en 1 minute et 20 secondes. Toujours le problème pour arrêter l'alarme avec la clé.

6. Travaux et équipements

Bussac

Nous remercions les agents et la municipalité pour les nombreux travaux réalisés entre les vacances d'avril et ce jour.

Un râtelier a été posé à l'intérieur de l'école pour 5 ou 6 vélos

Problème dans les toilettes garçons (mur enfoncé)

Le portail reste à peindre.

Saint Vaize

Pas de travaux particuliers.

7. Questions diverses

Questions pour la mairie de Bussac :

"Serait-il possible d'évoquer le manque d'intimité dans les toilettes des maternelles. En effet il y a des claustras entre les toilettes mais pour aller aux toilettes du fond les enfants sont obligés de passer devant les autres. Est-il envisageable d'avoir des petites portes avec des petits murs entre chaque toilette pour permettre une intimité pour chaque élève, ainsi que la possibilité d'instaurer la notion de consentement chez eux. Cela est déjà le cas dans de multiples structures d'accueil de jeunes enfants ainsi que dans des écoles maternelles."

Réponse de M. le Maire : Oui, les toilettes pourront être modifiées.

Questions pour la mairie de Saint Vaize

« Qu'en est-il du projet de sécurisation de la sortie de l'école de Saint-Vaize pour faire ralentir les voitures devant la mairie afin de traverser en toute sécurité ? »

Réponse de Mr le Maire :

Le bus est en arrêt matin et soir hors de la RD114 et les enfants sont systématiquement pris en charge par des accompagnants. La plupart, pour ne pas dire la totalité des enfants sont pris en charge ou accompagnés matin et soir par les parents sur le parking face à l'école.

Je considère qu'il n'y a pas à proprement parler d'insécurité particulière pour les enfants scolarisés à Saint-Vaize ou à Bussac pour traverser la RD114 devant la mairie.

Cependant, je constate tous les jours que la vitesse est un problème général de sécurité pour la population dans toutes les traversées du bourg, y compris sur les voies communales comme la route de la Croix ou la route des Roches, quand ce n'est pas sur le parking devant l'école et je précise que nombre de Vasiliennes et Vasiliens n'échappent pas à cette règle.

Début mai, j'ai relancé la Direction des Infrastructures du Département.

Le 13 juin dernier, j'ai rencontré Messieurs Régnauld, Barraud et Robin pour exposer de nouveau tous les problèmes liés à la vitesse sur la RD114 et la RD129.

Une première étude topographique démontre que la réalisation d'un plateau surélevé est impossible à cause du bombé et du dévers de la chaussée et de la difficulté à gérer localement le pluvial. De plus, les passages piétons ne sont plus autorisés sur des plateaux surélevés. Nous nous orienterions plutôt vers du marquage à sol avec des revêtements de nature et de couleurs différentes.

Il est nécessaire de casser la vitesse avant et après cette zone. J'ai profité de cette visite pour demander que le giratoire à l'embranchement de la RD 114 et de la 129 soit aménagé de manière à obliger un arrêt par une zone franchissable d'un diamètre plus important avec un revêtement rugueux et inconfortable pour les VL.

La DI a également proposé la construction de 2 écluses entre la route des Roches et la mairie ainsi qu'une troisième à Port-la-Pierre. La commune a fait installer un second radar pédagogique le 20 juin à l'entrée du bourg sur la RD129.

Petit rappel, sur les aménagements de rues et voiries, la participation des communes qui était de 30% risque de passer à 50% prochainement.

Question pour la CDA

« Lors du temps d'échange avec le Vice-Président de l'Agglomération de Saintes en charge de l'éducation le 5 décembre dernier, nous avons demandé des explications sur la double facturation du premier quart d'heure à la garderie de Bussac.

M. Pannaud a reconnu avoir été informé du problème, et répondu qu'il chercherait une réponse. Qu'en est-il ? »

Pas de réponse de la CDA.

Questions pour les enseignants

« Après échange avec des parents nous nous demandons si sur le RPI il y a des classes découvertes, des voyages scolaires ? Nous n'en avons pas eu connaissance ces dernières années. »

Il n'est pas prévu de classe découverte l'année prochaine. Nous précisons que c'est un projet lourd à mener, qu'il faut des financements (une classe découverte coûte très cher), de l'investissement et du temps pour organiser des manifestations afin de récolter des fonds, une participation des familles qui peut être compliquée pour certains. Certaines enseignantes ont également des enfants en bas âge, ce qui peut être un frein pour mener à bien une classe découverte.

« Il nous est demandé de prévenir l'école quand notre enfant est absent, donc que se passe-t'il si un enfant est absent mais que les parents n'ont pas prévenu ?

Ce serait bien que l'école appelle les parents dans la matinée afin de s'assurer qu'il n'y ait pas de soucis.

Y-a-t'il du côté de l'école un protocole à respecter en cas d'absence imprévue ?

En tant que parent je préviens l'école avant 9h en cas d'absence de mon enfant donc j'aimerais être sûre que dans le cas inverse l'école me préviendra. »

Nous ne sommes responsables des enfants qu'à partir de l'ouverture du portail. Par conséquent si votre enfant n'arrive pas à l'école et que nous ne sommes pas prévenus, nous n'appellerons pas les parents, notamment pour les enfants qui viennent seuls à l'école.

Nous sommes en classe toute la matinée, nous n'avons pas le temps d'appeler.

Le règlement intérieur sera revu à la prochaine rentrée pour cette question des responsabilités de chacun.

Séance clôturée à 20h35